



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE



8004/11

(OR. en)

PRESSE 72

PR CO 19

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Session extraordinaire du Conseil

Transports, télécommunications et énergie

Énergie

Bruxelles, le 21 mars 2011

Président **M. Tamás Fellegi**
Ministre hongrois du développement national

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 9776 / 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

8004/11

1
FR

Principaux résultats du Conseil

Au vu des évènements récents au Japon et en Afrique du Nord, le Conseil a fait le point de la situation dans les secteurs énergétiques dans ces régions et évalué les conséquences éventuelles desdits évènements pour les marchés de l'énergie et l'approvisionnement de l'UE. La Commission a communiqué aux ministres des informations sur les derniers développements. Le Conseil a débattu de la réponse aux niveaux de l'UE et des États membres. La présidence rendra compte des résultats de l'échange de vues au Président du Conseil européen et a l'intention de revenir sur cette question lors de la session que le Conseil "Énergie" tiendra en juin.

SOMMAIRE¹

PARTICIPANTS..... 4

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Événements récents au niveau international et incidence sur les marchés mondiaux de l'énergie et le secteur énergétique de l'UE 6

AUTRES POINTS APPROUVÉS

aucun

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

PARTICIPANTS

Belgique:

M. Paul MAGNETTE

Ministre du climat et de l'énergie

Bulgarie:

M. Traïtcho TRAÏKOV

Ministre de l'économie, de l'énergie et du tourisme

République tchèque:

M. Tomáš HÜNER

Vice-ministre de l'industrie et du commerce

Danemark:

Mme Lykke FRIIS

Ministre du climat et de l'énergie et ministre de l'égalité des chances

Allemagne:

M. Rainer BRÜDERLE

M. Jochen HOMANN

Ministre fédéral de l'économie et de la technologie
Secrétaire d'État au ministère fédéral de l'économie et de la technologie

Estonie:

M. Gert ANTSU

Représentant permanent adjoint

Irlande:

M. Pat RABBITTE

Ministre des communications, de l'énergie et des ressources naturelles

Mme Geraldine BYRNE NASON

Représentant permanent adjoint

Grèce:

Mme Tina BIRBILI

Ministre de l'environnement, de l'énergie et du changement climatique

M. Andreas PAPASTAVROU

Représentant permanent adjoint

Espagne:

M. Miguel SEBASTIÁN

M. Fabrizio HERNANDEZ PAMPALONI

Ministre de l'industrie, du tourisme et du commerce
Secrétaire d'État à l'énergie, ministère de l'industrie, du tourisme et du commerce

France:

M. Éric BESSON

Ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique

Italie:

M. Paolo ROMANI

Vice-ministre du développement économique

Chypre:

M. Antonis PACHALIDES

Ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme

Lettonie:

M. Juris PŪCE

Secrétaire d'État, ministère de l'économie

Lituanie:

M. Arvydas SEKMOKAS

Ministre de l'énergie

Luxembourg:

Mme Michèle EISENBARTH

Représentant permanent adjoint

Hongrie:

M. Tamás FELLEGI

M. Pál KOVÁCS

Ministre du développement national
Sous-secrétaire d'État

Malte:

M. George PULLICINO

Ministre des ressources et des affaires rurales

Pays-Bas:

M. Maxime VERHAGEN

Ministre des affaires économiques, de l'agriculture et de l'innovation

Autriche:

M. Reinhold MITTERLEHNER

Ministre de l'économie, de la famille et de la jeunesse

Pologne:

M. Marcin KOROLEC

Sous-secrétaire d'État au ministère de l'économie

Portugal:

M. José Carlos ZORRINHO

Secrétaire d'État à l'énergie et à l'innovation

Roumanie:

M. Claudiu Constantin STAFIE

Secrétaire d'État, ministère de l'économie, du commerce et des entreprises

Slovénie:

Mme Darja RADIČ

Ministre de l'économie

Slovaquie:

M. Ján PETROVIČ

Directeur général

Finlande:

M. Mauri PEKKARINEN

Ministre du commerce et de l'industrie

Suède:

Mme Maud OLOFSSON

Ministre de l'énergie et des entreprises

Royaume-Uni:

M. Andy LEBRECHT

Représentant permanent adjoint

Commission:

M. Günther OETTINGER

Membre

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Événements récents au niveau international et incidence sur les marchés mondiaux de l'énergie et le secteur énergétique de l'UE

Au vu des évènements récents au Japon et en Afrique du Nord, le Conseil a fait le point de la situation dans les secteurs énergétiques dans ces régions et évalué les conséquences éventuelles desdits évènements pour les marchés de l'énergie et l'approvisionnement de l'UE. La Commission a communiqué aux ministres des informations sur les derniers développements. Le Conseil a débattu de la réponse aux niveaux de l'UE et des États membres.

À l'issue des discussions, la présidence a insisté sur les messages suivants:

- la priorité est, avant tout, de fournir à ces pays une assistance d'ordre humanitaire et technique;
- alors que les évènements internationaux affectent les marchés mondiaux de l'énergie et l'approvisionnement de l'UE, jusqu'à présent, les États membres ont été en mesure d'en gérer les conséquences pour les marchés du gaz et du pétrole;
- le Conseil a toutefois mis l'accent sur la nécessité de suivre de près la situation de ces marchés et leurs effets sur l'UE, notamment en ce qui concerne l'évolution des prix;
- le Conseil a souligné la nécessité de mettre en œuvre pleinement les orientations approuvées en vue de la nouvelle stratégie "Énergie 2020" (docs [6207/1/11](#), [EUCO 2/11](#));
- lorsque les conditions le permettent, il convient de faire avancer le partenariat de l'UE avec les pays méridionaux ;
- pour ce qui est de la sûreté nucléaire, garantir que les niveaux les plus élevés sont respectés est une priorité de premier ordre, améliorer la sûreté est un processus permanent;
- le Conseil a accueilli favorablement les mesures volontaires prises par les autorités nationales et les opérateurs industriels en ce qui concerne le contrôle de la sûreté des installations nucléaires;
- il s'est dégagé une volonté commune de lancer un processus visant à définir une évaluation exhaustive des risques et de la sûreté ("stress test") des centrales nucléaires en Europe;

- l'importance de la transparence en ce qui concerne tant les résultats de cette évaluation que les mesures prises par les États membres au niveau national a été soulignée;
- les États membres et la Commission ont invité le Groupe européen de haut niveau sur la sûreté nucléaire et la gestion des déchets (ENSREG) et d'autres organismes compétents à définir l'étendue et les modalités de ce type de tests, en s'appuyant sur l'expertise disponible et, le moment venu, sur les leçons à tirer du récent accident;
- le Conseil a pris note des domaines (risques d'inondation, risques sismiques, systèmes de back-up, procédures d'urgence) sur lesquels pourrait se fonder cette évaluation;
- le Conseil a souligné la nécessité d'engager les pays tiers voisins à mener, pour des centrales existantes ou futures, des évaluations des risques et de la sûreté similaires.

La présidence rendra compte des résultats de l'échange de vues au Président du Conseil européen et a l'intention de revenir sur cette question lors de la session que le Conseil "Énergie" tiendra en juin.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

aucun
